

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « K & S CONSTRUCTION ET SERVICES SARL » en abrégé « KC2S »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA, GRANDE
VOIE N'DOTRE PLAQUE ARABE EBIMPE. CARREFOUR
APRES LE STADE OLYMPIQUE ADO A 100 M DE LA
BOULANGERIE , Lot 61, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Jan. 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « K & S CONSTRUCTION ET
SERVICES SARL » en abrégé « KC2S »

Objet : Aménagement foncier, BTP/Génie civil, Infrastructures, Paysagiste et VRD, Transaction – Promotion et Gestion immobilière d'espaces construits ou à construire, Vente de Matériau, Matériels et Equipements de construction – Quincaillerie Générale, Import/Export – Négoce – Transport de marchandises – Grande Distribution, Transfert d'argent, Monétique et Change. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA, GRANDE VOIE N'DOTRE PLAQUE ARABE EBIMPE. CARREFOUR APRES LE STADE OLYMPIQUE ADO A 100 M DE LA BOULANGERIE , Lot 61, Ilot 11

Dirigeant(s) M DIALLO MAMADOU SANOUSSY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01546 du 03/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19006/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

